

# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**Procès-verbal** de la séance du conseil d'établissement de l'école Laberge, tenue le mardi 20 février 2024 au local du service de garde, à 19h00 heures.

Membres	Présent (e)	Absent (e)
Madame Karine St-Jean, présidente	$\boxtimes$	
Madame Isabelle Villiard, directrice	$\boxtimes$	
Madame Annie Begin, directrice adjointe	$\boxtimes$	
Madame Judith Gorry, SDG	$\boxtimes$	
Madame Julie Lecompte, enseignante	$\boxtimes$	
Madame Catherine Huysmans-Gervais, stagiaire	$\boxtimes$	
Madame Josiane Laberge, enseignante	$\boxtimes$	
Madame Virginie Dubois, enseignante	$\boxtimes$	
Madame Mylène Bergevin, parent		$\boxtimes$
Madame Sanaâ Malyadi, parent		$\boxtimes$
Monsieur Ahmed Lagrani, parent		$\boxtimes$
Monsieur Emmanuel Sierra, parent		$\boxtimes$
Madame Marie-Ève Hamel, parent	$\boxtimes$	

## 1. Mot de bienvenue et présences

Puisqu'il n'y a pas quorum, la direction et la présidente souhaitent la bienvenue aux membres.

La séance est ouverte à 19h15 pour parler des sujets courants et des points d'information.

# 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Aucune lecture et adoption n'a été faite.

# 3. Lecture et adoption du procès-verbal du 30 novembre 2023

Aucune lecture et adoption n'a été faite.

# 4. Suivi au procès-verbal

Aucun suivi au procès-verbal a été fait.

### 5. Questions du public

Il n'y a pas de question du public.

### 6. Sujets courants:

### a. Mot du représentant du comité de parents

Pas de représentant et ni de correspondance reçue.

### b. Mot de la responsable du service de garde

Madame Judith Gorry mentionne que le service de garde travaille sur un projet de cahier d'intervention pour faciliter l'échange d'information et faciliter la communication avec les parents.

### c. Mot du représentant de l'OPP

Madame Karine St-Jean mentionne que l'activité chocolat chaud s'est très bien déroulée cette année. Une bonne logistique et une meilleure préparation ont aidé à ce que ce soit un succès auprès des élèves.

## d. Mot du représentant des enseignants

Madame Virginie Dubois mentionne que les activités de la Saint-Valentin ont connu un beau succès. Les cubes énergie reviendront cette année et tous les élèves seront invités à y participer. Aussi, une campagne de financement aura lieu pour le voyage de fin d'année des 6<sup>e</sup> à Ottawa.

## 7. Information de la direction et points de consultation

Madame Isabelle Villiard présente les points d'information :

#### a. Photos scolaires

La date est réservée pour l'année scolaire 2024-2025 pour le 19 septembre 2024

#### b. Projet éducatif – suivi

Une nouvelle mesure revient pour la francisation. Ce sont Madame Véronique Arsenault et Madame Julie Pontbriand du SDG qui font l'accompagnement.

### c. Activités parascolaires 24-25

La disponibilité des locaux dépend des besoins du SDG. Pour le moment, il manque de locaux, mais une évaluation sera faite pour une offre pendant l'heure du dîner. Les coûts restent à déterminer, et le budget est limité.

d. Plan de rattrapage scolaire – bulletin mars – examens ministériels Les élèves ont été ciblés et le plan de rattrapage est en cours. La date pour le bulletin de mars demeure la même, et les parents auront accès aux bulletins le 13 mars. Les rencontres de parents seront le jeudi 14 mars en soirée, ainsi que le vendredi 15 mars en journée. Les enseignant(e)s offriront les rencontres en Teams, par téléphone ou en présentiel.

Voici les dates des examens ministériels pour cette année :

4<sup>e</sup> année :

Lecture les 5 et 6 juin Écriture les 10-11 et 12 juin

#### 6<sup>e</sup> année :

Lecture les 3 et 4 juin Écriture les 5 et 6 juin Mathématique les 11-12 et 13 juin

#### e. Cour d'école

Le forage est débuté dans la cour d'école afin d'analyser le sol. Les plans ont été approuvés, et la CSSDGS a avisé la ville de Châteauguay comme quoi le camp de jour n'aura pas accès à l'école Laberge à l'été 2024, ce qui augure bien pour la réfection de la cour d'école. Il reste les plans de financement à préparer.

- f. Soirée des bénévoles (voir courriel dir générale 10 janvier)
  La bénévole pour cette année sera Madame Lindy Jeulin, qui s'occupe de la
  bibliothèque et qui accorde du temps pour, entre autres, recouvrir les nouveaux
  livres.
- g. Éclipse solaire

Le CSSDGS fournira des lunettes aux écoles pour les distribuer aux élèves. La santé publique a indiqué que les écoles pouvaient rester ouvertes le 8 avril 2024.

#### h. Loi 23 et Loi 25 Loi 23:

Loi 23 : porte sur la gouvernance scolaire. La documentation doit parvenir aux membres des CÉ 7 jours de calendriers à l'avance. Les parents substituts devront être dans le même courriel même s'ils ne sont pas présents. Ils seront exclus après 2 ou 3 absences.

Loi 25 : porte sur la confidentialité. De nouvelles règles et mesures seront en place, notamment en ce qui concerne le transfert d'information sur les élèves entre les différents intervenants et les parents des élèves.

8.	Points à	adopter	(Reporté au	ı prochain CÉ)
----	----------	---------	-------------	----------------

- a. Règles de fonctionnement du service de garde 23-24
- b. Budget révisé SDG
- c. Budget révisé école

# 9. Points à approuver (Reporté au prochain CÉ)

- a. Principes d'encadrement des coûts chargés aux parents
- b. Grille-matière et le temps alloué pour les matières obligatoires
- c. Sorties éducatives
- d. Programme des services complémentaires et particulier

## 10. Autres sujets

Il n'y a pas d'autres sujets.

## 11. Correspondance

Il n'y a pas de correspondance.

#### 12. Prochaine rencontre 23 ou 25 avril 2024

La prochaine rencontre aura lieu mardi le 23 avril 2024.

### 13. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Karine St-Jean	Isabelle Villiard	
Présidente du conseil d'établissement	Directrice	